

## COMPTE RENDU du GT Mutations Locales A, B, C au 1<sup>er</sup> septembre 2023

À la demande de Solidaires Finances Publiques un Groupe de travail (GT) a été programmé, ce mardi 30 mai, sur l'élaboration des mouvements locaux C, B, et A, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Solidaires Finances Publiques y a ré-affirmé son exigence de transparence, conformément aux termes de la loi transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Si elle prévoit, en effet, la fin des CAP locales et nationales de mutation, elle édicte en contrepartie les Lignes directrices de Gestion (LDG) reposant, nous dit le texte ministériel, sur «**une transparence accrue dans la procédure de gestion des demandes des agents**».

Comment satisfaire à cette exigence accrue de transparence quand dans le même temps nous est refusé le tableau de classement des demandes pourtant transmis au niveau national ?

La Direction s'en exonère au motif qu'elle nous transmet a posteriori des mouvements les éléments qui nous permettent de contrôler la régularité de ces mutations. Ce qui, en somme revient à différer de quelques jours la transmission d'éléments que nous requérons en amont des mutations.

Bien sûr, pour une meilleure lisibilité de ces affectations, nous rappelons notre exigence d'une affectation qui respecte la règle de l'ancienneté administrative.

Mais nous le verrons, les tentations sont grandes d'y déroger :

- ◆ Ainsi la multiplication des postes au choix constitue un premier pavé dans la mare des nouvelles affectations locales ;
- ◆ Les annonces de gel prévisibles de certains postes (non précisés), faites à l'occasion de ce GT, seront également de nature à en décevoir quelques-uns.
- ◆ Enfin, l'affectation des stagiaires ou leur pré-positionnement (B et A) constituent

autant de possibilité de mouvements locaux en moins pour les agentes et agents déjà en poste à la DDFIP 49. Les C stagiaires sont quant à eux affectés après le mouvement local des C administratifs.

Nous verrons également que la situation des ALD, toujours en nombre, malgré un processus de régularisation global en 2020 vient aussi perturber le jeu des postes à pourvoir et en particulier fausser la représentation des postes vacants.

À cet égard, la Direction est tentée de ne plus communiquer sur ces postes vacants en ce sens qu'elle donne une image tronquée des réelles vacances, puisqu'elle se fonde sur les seuls postes occupés par des titulaires.

De fait, nous ne saurions trop le rappeler, c'est une image à un instant T qui a vocation, par nature, à bouger du fait des demandes de mutations.



Cependant, Solidaires Finances Publiques reste attachée à la transmission de toute information qui aille dans le sens d'une plus grande transparence et a rappelé les engagements pris par la Direction lors du précédent GT : nous fournir les postes vacants aménagés des remarques utiles qui permettent d'identifier les réelles vacances, ainsi que le TAGERFIP (le tableau des emplois implantés à la DDFIP 49) mis à jour des suppressions d'emplois et restructurations intervenues en janvier 2023.

Les effectifs du département au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (830 agents de l'AST à l'AGFIP - données TAGERFIP) se répartissent comme suit pour les catégories A, B et C.

Agents de catégorie A	135 (dont 3 huissiers)
Agents de catégorie B	376 (dont 10 géomètres)
Agents de catégorie C	255 (dont 9 AST)

La Direction a fait évoluer, depuis la parution des notes de campagne, le nombre de postes vacants pour tenir compte au maximum des départs en retraite connus à la date des mouvements (elle peut compenser les départs programmés jusqu'au 31 mars 2024, pour autant qu'elle les connaisse).

Les dates de parution des mouvements nous ont été confirmées.

Date de parution des mouvements	
Mouvements C et B	13 juin 2023
Mouvement C stagiaires	16 juin 2023
Mouvement A	20 juin 2023

À suivre les éléments du mouvement par catégorie, en reprenant les données issues de la DG et celles fournies par la direction dans le cadre de ce GT (revue des vacances d'emplois notamment).

## MOUVEMENT DES AGENTS DE CATEGORIE C

Communes	Services	Postes vacants	
		Annonces	réels
ANGERS	Direction (dont CDC)	8 + 1*	7 CDC + 2 Direction
	SDIF	1	1
	SIP	2	2
	SIE	2	2
	Trésorerie CHU	2	2
	Paierie départementale	1	1
	SPF-E	6	6
BAUGE	SGC	1	1
CHOLET	SIP	4	4
	SIE	2	2
SAUMUR	SIP	1	1
	SGC	1	1
TOTAL		32	32

\* départ d'une contractuelle du service comptabilité, elle retourne dans l'administration dont elle était détachée.

Les arrivées de C, dans le département, sont au nombre de 18 ; 7 C externes et 11 stagiaires (Ils étaient 12 au mouvement national mais l'un d'entre eux a renoncé au bénéfice de son concours).

Il faut aussi noter que nous avons 3 ALD déjà en poste (mais en surnombre) à la trésorerie Amendes, au SIP antenne Segré et au SDIF d'Angers.

Après mouvement local et affectation des nouveaux arrivants, il restera 11 postes de C vacants à la DDFIP 49.

## MOUVEMENT DES AGENTS DE CATEGORIE B

Communes	Services	Postes vacants	
		Annonces	réels
ANGERS	Direction (dont CDC)	1	1 Direction*
	PCE	1	1
	PCRP	2	1
	BCR	1	1
	SIP	2	3*
	Trésorerie Angers Municipale	1	1
	Trésorerie CHU	1	1
	SPF-E	2	3
	Trésorerie Amendes	0	1*
	Paierie départementale	0	1*
	SIE	0	1*
	SGC couronne d'Angers	0	1*
CHOLET	SIP	1	2
	SIE	1	1
	SGC	1	2*
SAUMUR	SIP	1	2
	SIE	1	1
	SGC	1	0
SEGRE	SGC	2	2
MAINE-ET-LOIRE	EDR	5	5
TOTAL		24	31

\* Les arrivées extérieures ne permettant pas de combler toutes les vacances, la Direction se réserve la possibilité de geler le poste en Direction pour prioriser une affectation dans d'autres services.

Les autres \* correspondent à des départs à la retraite identifiés depuis la parution de la note de campagne.

Les arrivées de B, dans le département, sont au nombre de 22.

Il faut aussi noter que nous avons 2 ALD sortis d'école, déjà en poste : un en surnombre sur le SGC de Baugé (où il n'y avait pas de vacance identifiée) et un au SGC de Saumur (ce qui annule la vacance).

Après le mouvement local et l'affectation des nouveaux arrivants, il restera 7 postes de B non pourvus à la DDFIP 49.

## MOUVEMENT DES AGENTS DE CATEGORIE A

Communes	Services	Postes vacants	
		Annonces	réels
ANGERS	Direction dont CDC	7 dont 1 CDC	1 CDC
	Pôle d'Evaluation Domanial	3	3
	1ère BDV	2	0*
	2ème BDV	2	0*
	PCE	1	0*
	PCRP	2	2
	SDIF	1	0*
	Trésorerie Angers Municipale	1	0*
CHOLET	SIE	1	0*
	SGC	1	1
MAINE-ET-LOIRE	EDR	1	1
TOTAL		22	8

\* Les postes ont été principalement pourvus par des A stagiaires et de fait sont destinés à leur être attribués. Les autres sont occupés par des ALD.

Les arrivées de A, dans le département, sont au nombre de 6. La Direction nous a confirmé une arrivée supplémentaire (hors mouvement), résultant d'une intervention de Solidaires Finances Publiques auprès de la DG ; ce qui porte à 7 le nombre de A, à venir.

Évidemment les postes à pourvoir au choix (c'est le cas du PED mais aussi de l'EDR) permettent de déroger à la règle de l'ancienneté administrative.

Dans ce cas, le recrutement, selon les Lignes Directrices de Gestion (LDG) fixées par la DGFIP, est fondé sur l'adéquation des compétences, des aptitudes, de l'expérience professionnelle du candidat ainsi que sur sa capacité à exercer les missions dévolues aux spécificités de l'emploi à pourvoir.

À compétences égales entre plusieurs candidats, le (la) bénéficiaire d'une priorité légale et/ou de critères supplémentaires prime les autres concurrents.

Après mouvement local et affectation des nouveaux arrivants, il restera 1 postes de A non pourvu à la DDFIP 49.

Retour sur l'exigence de transparence dans ces mouvements :



Un courrier de Solidaires Finances Publiques 49 avait été adressé au DDFIP, sur la mise en œuvre de cette exigence, le 27 mai 2021. La réponse qui nous a été apportée se limite à indiquer que les bureaux Rh de la DG précisent que la publication du tableau de classement des demandes est une obligation pour les mouvements nationaux, mais qu'elle ne s'impose pas pour les mouvements locaux.

Evidemment nous contestons toujours fermement cette vision très parcellaire de lecture de la loi et, dans un cadre intersyndical, allons à nouveau exiger le respect du droit, ni plus, ni moins.